

COMMUNE d'AIRE-SUR-LA-LYS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 17 FEVRIER 2021

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 17 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt, le MERCREDI 17 FEVRIER 2021 à 17H00, le conseil municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni à huis clos en la salle de l'Amitié sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire, par suite de la convocation en date du 11 février 2021.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes BAUDEQUIN Odile, WOZNY Florence, MM. BOULET Michel, HERMANT Alexandre, OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David - Maires-Adjoints, Mmes ALLAN Patricia, ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, BLONDEL Suzette, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, DEGRACE Marie-Josée, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, MM. LERMYTTE François, AZELART Laurent, BOULET Guillaume, COMBE Jacques, FACON Jean Noël, HOUSSIN Romuald, CATTEZ François, HERNOUT Serge, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mmes CROWYN Véronique, Mme CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CATTY Christine a donné procuration à M. WOJTKOWIAK David.

Secrétaire de séance : M. Gérard OBOEUF

Fin de la séance : 18 h00

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU COLLEGE JEAN JAURES D'AIRE-SUR-LA-LYS - PROPOSITION DE MODIFICATION

2021-02-N° 5

VU la délibération 2020-05-1-N°9 du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 ;

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Claude DISSAUX - Maire,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE DE :

ARTICLE UNIQUE - DESIGNER les représentants de la Commune au Collège Jean Jaurès d'AIRE-SUR-LA-LYS comme suit :

Collège Jean Jaurès :

Amélie BOULIER (Titulaire)

Odile BAUDEQUIN (Suppléante)

Le reste sans changement.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Jean-Claude DISSAUX

